

Marseille, le 7 avril 2020

Destinataires : membres des équipes de France 2019 – SHN listés 2019-2020

Copie : président fédéral - présidents de commission nationale – entraîneurs nationaux fédéraux – médecins, kiné et préparateurs des équipes de France

Bonjour à tous,

Je vous informe que nous venons de prendre la décision avec le président fédéral et les présidents de commission nationale concernée de l'annulation des championnats de France de NAP en eau libre (Saint-Avertin du 6 au 7 juin), d'apnée en eau libre (Villefranche-sur-Mer du 26 au 28 juin) et des manches et finales de hockey programmées en juin. Il est impossible de reprogrammer ces championnats dans de bonnes conditions. Par conséquent, 2020 sera une année « blanche » sans délivrance de titre de champion de France, sans « montée » ni de « descente » de division, sans...

Nos championnats de France Elite étant la principale compétition support aux sélections en équipe de France, ces annulations nous obligent à refondre nos dispositifs dans les disciplines qui verront leur championnat international de référence maintenu ou différé dans le temps.

Concernant l'international, vous êtes certainement informés du choix de la CMAS d'annuler toutes les compétitions et championnats internationaux programmés entre juin et août (voir document ci-joint).

Sachez que la CMAS travaille au report éventuel en automne de certains championnats qui seraient transformés en championnats continentaux et non plus du monde.

Il est par exemple envisagé un CE de NAP toutes catégories (junior – sénior – master) à Lignano en Italie en novembre.

D'autres sont pour le moment maintenu à l'exemple du championnat du Monde de NAP en eau libre fin septembre (Colombie) ou d'apnée en eau libre prévu début octobre (Turquie) avec une incertitude concernant le championnat d'Europe d'Orientation qui est programmé à la charnière d'août et de septembre (Lituanie).

Tout cela reste à confirmer donc prudence : rien ne figure à ce jour sur le calendrier CMAS de chaque discipline et ce qui est mentionné dans le document produit par le comité de gestion de la crise COVID 19 de la CMAS est écrit « au conditionnel ».

En l'attente d'avoir une lecture plus claire du nouveau calendrier international et de vous communiquer les principes de sélection et de préparation des équipes de France 2020 qui en découlent, je peux d'ores et déjà vous apporter une réponse concernant les critères de performance à satisfaire : les « minimas » ne seront pas revus « à la baisse » !

Je sais qu'il est difficile de garder un cap et la motivation nécessaire dans un pareil contexte d'incertitude qui nous empêche de vous apporter des réponses claires et précises !

Je reste à votre disposition et sachez que si vous avez besoin de soutien et d'idées dans la construction de séances d'entraînement pour vous « maintenir », les 2 entraîneurs nationaux en charge des Pôles France de NAP à Rennes (Hugues BRILHAULT) et à Aix-en-Provence (Cyril AOUVID) sont à votre disposition.

Meilleures salutations sportives et protégez-vous.

Richard THOMAS
Directeur Technique National

